



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

défense

Question écrite n° 29430

Texte de la question

M. Alain Marleix attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'urgence à appréhender les conséquences pour la collectivité nationale de la promotion actuelle de la théorie du genre dans notre pays. En effet, cette théorie qui revendique une égalité abstraite entre les hommes et les femmes part du principe que seule l'indifférenciation sexuelle pourra conduire à l'égalité. Mais en confondant la fonction de personnes et leur être même, elle aboutit, au contraire, à une profonde inégalité car il ne peut y avoir égalité sans reconnaissance des différences. Or, de la création d'un "programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre" à Sciences po, à la formation de professionnels de la petite enfance, en passant par l'introduction du *gender* dans les manuels scolaires de science et vie de la terre (SVT) en première L et ES à la rentrée 2011, la diffusion de la théorie du genre ne cesse de gagner du terrain dans l'enseignement et l'éducation nationale., alors même que le principe de neutralité doit, en toutes circonstances, s'y appliquer. Par ailleurs, il a été annoncé que les magistrats, les policiers et les gendarmes devront suivre des stages de formation au nom de la lutte contre les discriminations liées à "l'identité de genre". Il apparaît donc urgent d'établir un véritable état des lieux de la pénétration de cette théorie dans notre pays : politique de la petite enfance, éducation, enseignement scolaire, enseignement supérieur, droit des femmes, droit de la famille, droit social, administration, justice... Les conséquences qu'elle implique représentent un tel bouleversement de notre contrat social que nos concitoyens sont en droit d'être pleinement informés et non de subir une telle théorie imposée en catimini. Par conséquent, il lui demande de bien vouloir lui préciser si elle entend, d'une part, faire établir un bilan exhaustif de la situation et, d'autre part, informer les Français de ses conséquences prévisibles.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marleix](#)

Circonscription : Cantal (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29430

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 juin 2013](#), page 6330